

---

## Les changements climatiques et la fréquence des crues

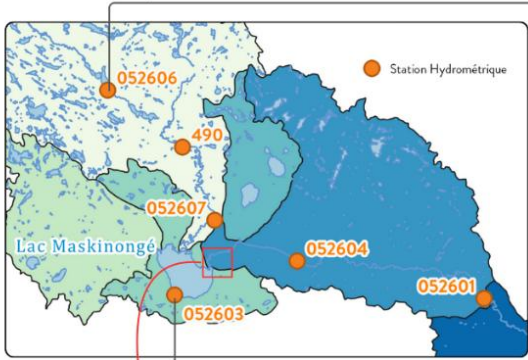
D'après les données de l'Atlas hydroclimatique méridional 2022 (MELCC, 2022), dans un contexte de changements climatiques, il existe une absence de consensus ou bien un changement faible du débit des cours d'eau dans la ZGIE. Sur le territoire, il y a 6 stations hydrométriques qui recueillent des données de débit et/ou de niveau d'eau pour 3 plans d'eau : la rivière Mastigouche, le lac Maskinongé et la rivière Maskinongé. On peut noter des épisodes d'inondation récurrentes et prévisibles, avec des niveaux d'eau qui peuvent varier d'une année à l'autre en fonction de l'accumulation de neige et des conditions météorologiques (figure 15).

À la suite d'une crue très importante en 1970 (cote de 145,51 m), des travaux ont été effectués entre 1975 et 1976 sur la rivière Maskinongé (figure 15). On a estimé que ces travaux permettaient de réduire de 60 cm la cote de crue (Roger Poulin, Étude du contrôle des niveaux extrêmes du lac Maskinongé, 1975). En 1977 a eu lieu la construction du barrage de Saint-Didace, qui sert exclusivement à réguler le niveau du lac Maskinongé.

Bien que la fluctuation des niveaux de crue soit très importante d'une année à l'autre, on note une fréquence plus élevée des fortes crues depuis 2017. Ainsi, le lac Maskinongé a dépassé le seuil d'inondation moyenne à 5 reprises sur les 7 années de 2017 à 2023. La rivière Mastigouche a connu un premier record de débit depuis le début de l'enregistrement des données de sa station hydrométrique en 2018 et un nouveau record, encore plus important, en 2023. Les années à venir permettront de confirmer ou non s'il s'agit d'une tendance ou des événements liés à la variabilité normale des conditions météorologiques.

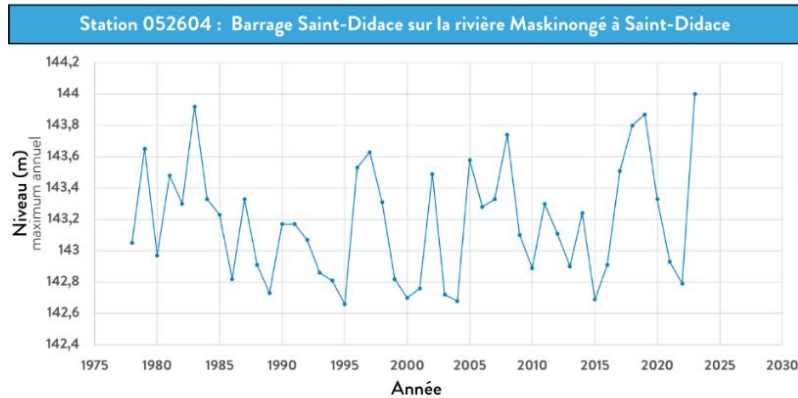
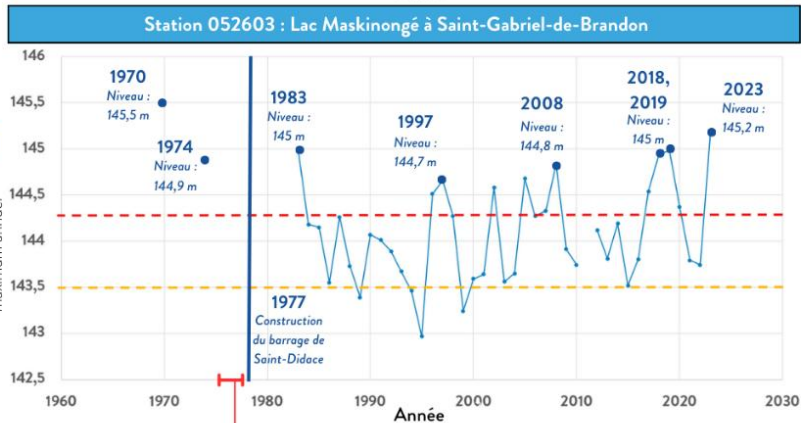
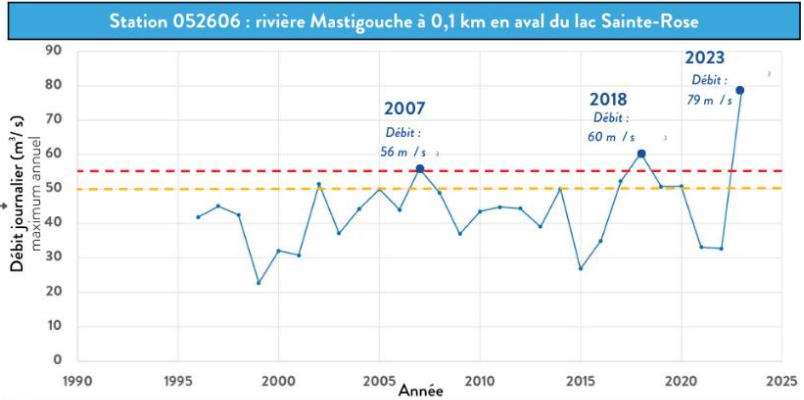
- Seuil d'inondation moyenne**
  - certains secteurs habités peuvent être touchés
  - possibilité d'évacuations
  - risques de débordements des réseaux d'égout

- Seuil d'inondation mineure**
  - premiers débordements dans les champs et sur les routes situés près du cours d'eau
  - quelques résidences sur la rive du cours d'eau peuvent être affectées



Rivière Maskinongé, à l'exutoire du lac Maskinongé

1 Pont du Brûlé  
2 Ancien pont



### Travaux réalisés sur la rivière Maskinongé \*

1975	1976
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamitage des éperons rocheux amont et aval de l'ancien pont</li> <li>Creusage de la rivière entre le pont du Brûlé (1) et l'ancien pont (2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démantèlement du vieux barrage de Saint-Didace et creusage jusqu'à la cote 139,9 m</li> </ul>

\*Abaissement du niveau de crue de 60 cm

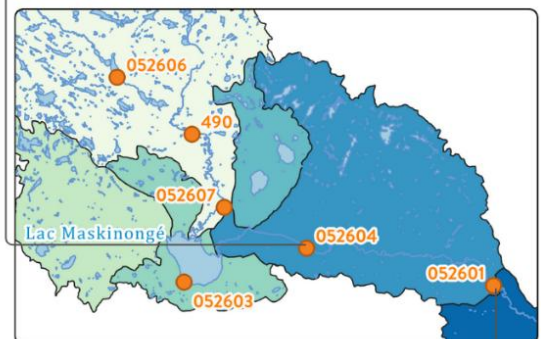
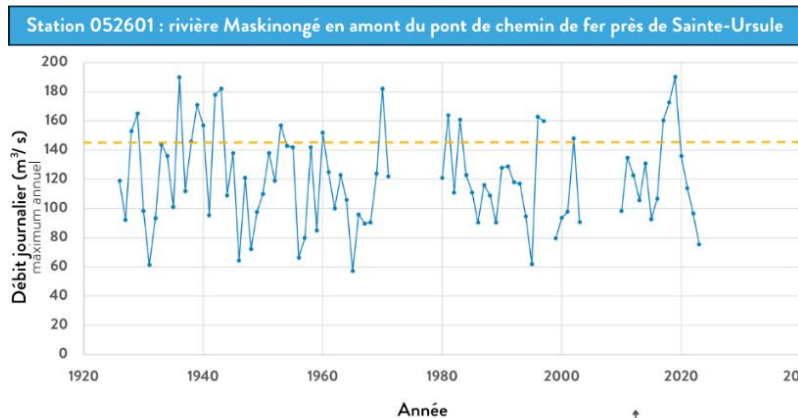


Figure 15 : Niveaux et débits maximum annuels à 4 stations hydrométriques de la ZGIE